

Luxembourg : la bataille contre l'euthanasie se poursuit

Article rédigé par *Elizabeth Montfort*, le 30 décembre 2008

Après le vote de la loi en faveur de l'euthanasie au Luxembourg, rien n'est encore définitif. Au terme de cinq heures de débat le jeudi 19 décembre, les députés luxembourgeois se sont prononcés en faveur de la dépenalisation de l'euthanasie : 31 députés ont voté pour, 26 députés ont voté contre, dont 23 du Parti social-chrétien du Premier ministre Jean-Claude Juncker, 3 députés se sont abstenus. Le résultat était attendu. Cependant, le texte est loin de pouvoir entrer en vigueur.

1/ Le Grand-Duc ayant déclaré qu'il refuserait de signer toute loi autorisant l'euthanasie, une révision de la Constitution est nécessaire. Celle-ci a fait l'objet d'une première lecture favorable il y a quelques jours ; la deuxième lecture devrait avoir lieu en mars 2009. Mais un comité d'initiative populaire a déposé une demande de référendum pour invalider la réduction des pouvoirs du Grand-Duc. Le Premier ministre a déclaré cette demande recevable. Les initiateurs du référendum devront rassembler 25.000 signatures dans un délai assez rapide, ce qui est un défi. Si celui-ci a lieu, il ne peut se tenir trois mois avant ni trois mois après une élection. Or il y a des élections législatives au Luxembourg le 7 juin, ce qui ne rend le référendum possible qu'avant le 7 mars, ou bien en septembre...

2/ La loi adoptée sous le régime constitutionnel actuel peut-elle être promulguée sous un autre régime constitutionnel après réduction des pouvoirs du Grand-Duc ? La réponse semble ne pas couler de source. Si ce n'est pas le cas, il faudra reprendre tout le processus législatif après la révision de la Constitution.

3/ La question n'est donc pas définitivement tranchée malgré les efforts multiples des partisans de l'euthanasie qui espéraient faire passer subrepticement leur projet.

Une seule certitude : c'est grâce à la campagne de soutien et au courage du Grand-Duc qu'un débat sur la fin de vie s'est instauré au Luxembourg ainsi que dans toute l'Europe : cette prise de conscience est notre meilleur espoir en dépit de l'adversité.

Les dix mille messages de soutien réunis en une semaine en France par *Liberté politique* et les multiples initiatives qui ont été prises dans le même sens dans divers pays d'Europe sont la preuve que les questions éthiques traversent les frontières.

Soutenons le grand-duc Henri

Ce qui se passe dans un des États membres de l'Union européenne a des conséquences dans tous les autres et ne doit pas nous laisser indifférents.

C'est pourquoi, plus que jamais dans les mois qui viennent, le Grand-Duc a besoin de notre soutien.

Si de toute l'Europe converge vers le Luxembourg un vaste mouvement en sa faveur, ce sera, à quelques mois des élections européennes, un témoignage fort de notre attachement à la culture de vie envoyé à la classe politique luxembourgeoise et aux hommes politiques de l'Union.

Que tous ceux qui nous ont déjà fait parvenir des messages de soutien au Grand-Duc en soient très vivement remerciés. Ces messages lui ont tous été remis officiellement par l'intermédiaire de l'ambassade du Luxembourg à Paris.

Si vous ne l'avez pas encore fait, ou si vous n'avez pas encore épuisé votre carnet d'adresse, transmettez cet appel à tous vos amis et connaissances, pour qu'à leur tour ils envoient au Grand-Duc Henri de Luxembourg leur message de soutien.

Merci aussi à ceux qui ont soutenu cette campagne par un don.

Très simplement, merci d'avance à ceux qui peuvent encore contribuer aux frais engagés.

Avec tous mes vœux, dans l'espérance de Noël,

Pour la Fondation de Service politique,

Élizabeth Montfort

PS : pour ses campagnes, la Fondation de Service Politique engage des frais importants quelle ne finance que grâce au soutien de ces bienfaiteurs. [Pour faire un don cliquez ici](#)
